

MAIRIE DE  
82370 SAINT-NAUPHARY

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

Date de la convocation : 16 MARS 2026

N°2026-03-09

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 20 mars à 20H30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 18

PAILLARES Bernard, RISPE Laurence, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, MAYMAT Philippe, MALY Véronique, LORMIERES Philippe, BELDA Laure, LOMBRIL Sébastien, FORESTIÉ Edouard, CANTALOUBE Julie, SERNY Philippe, LECOINTE Marie-Jeanne, LACAM Sébastien, MONTELS Nathalie, ROUMAGNAC Loïc, SALAT Marie-Morgane, BOURNET Fabien

Absente excusée : 1

CASTANIÉ Alice donne pouvoir à CANTALOUBE Julie  
Madame SALAT Marie-Morgane a été élue secrétaire.

**OBJET : Délibération portant constitution de la commission d'appel d'offres**

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commission d'appel d'offre est constituée du maire qui en est le président de droit, ainsi que de trois membres titulaires du conseil municipal élu.

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres, ainsi que les membres suppléants, et ce pour la durée du mandat.

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret sauf si le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas y recourir (art. L.2121-21),

**Le conseil municipal décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret.**

Monsieur le Maire propose les candidats suivants :

Au poste de titulaires :

LORMIERES Philippe

PECQUENARD Caroline

MALY Véronique

Au poste de suppléants :

FORESTIÉ Edouard

SERNY Philippe

BELDA Laure.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner comme membres de la commission d'appel d'offre, et ce pour la durée du mandat :

- Délégués titulaires

LORMIERES Philippe

PECQUENARD Caroline

MALY Véronique

- Délégués suppléants

FORESTIÉ Edouard

SERNY Philippe

BELDA Laure

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.  
Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 21 Mars 2026.

Le Maire,  
Bernard PAILLARÈS



Le secrétaire  
SALAT Marie-Morgane

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 21/03/2026  
et publication ou notification  
du 21/03/2026

LE MAIRE  
Bernard PAILLARÈS

